

NETGOUV DONNÉES OUVERTES

Mesure de l'apport et de l'évolution
du gouvernement ouvert au Québec

Une initiative du



Mesure de l'apport et de l'évolution
du gouvernement ouvert au Québec

Québec 

 **SOQUIJ** | Intelligence juridique



Montréal 





NETGouv données ouvertes :

Mesure de l'apport et de l'évolution du gouvernement ouvert au Québec

Équipe de projet – CEFRIO

Claire Bourget, directrice principale de la recherche marketing

David Huynh Quan Suu, chargé de projet en recherche marketing

Katherine Vachon, chargée de projet en recherche marketing

Julia Gaudreault-Perron, chargée de projet

Équipe de coordination de l'édition – CEFRIO

Guillaume Ducharme, vice-président, communications et affaires corporatives

Annie Lavoie, conseillère en communication

Équipe scientifique

Christian Boudreau, Ph. D., professeur et chercheur au Centre de recherche sur la gouvernance (CERGO) de l'École nationale d'administration publique, chercheur associé au CEFRIO

Daniel J. Caron, Ph. D., professeur et responsable de la Chaire en exploitation des ressources informationnelles de l'École nationale d'administration publique, chercheur associé au CEFRIO

Révision linguistique

Marie-Guy Maynard, traductrice agréée, Traductions MGM

Crédits photo

iStock

© CEFRIO 2017. Tous droits réservés. L'information contenue dans ce document ne peut être utilisée ou reproduite par une tierce partie, à moins d'une autorisation écrite du CEFRIO.

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	5
Objectifs et approche de réalisation	7
Notre approche de réalisation	9
Chapitre 1 - L'univers des données ouvertes	10
1.1 Les principes reconnus	10
1.2 Les retombées associées aux données ouvertes	14
1.3 Les acteurs des données ouvertes au Québec	18
Chapitre 2 – Les données ouvertes au Québec	19
2.2 Intentions de libérer des données au cours des 12 prochains mois	21
2.3 Principaux freins à l'ouverture des données	22
2.4 Quelles sont ces données qu'on libère	24
Jeu de données utilisé :	29
Chapitre 3 – La gestion des données ouvertes	32
3.1 L'adoption d'une stratégie de données ouvertes	32
Chapitre 4 – L'avenir des données ouvertes au Québec	39
4.1 Pistes de solution pour l'avenir des données ouvertes au Québec	39
Conclusion	43
Bibliographie	45



Remerciements

Le CEFRIO tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont contribué financièrement à la réalisation de ce projet. Il s'agit du gouvernement du Québec, et plus spécifiquement du Secrétariat du Conseil du Trésor, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), de Revenu Québec et de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ). Quelques grandes villes ont aussi contribué financièrement au projet. Il s'agit des villes de Laval, de Montréal, de Québec et de Sherbrooke.

Merci également à Christian Boudreau et à Daniel J. Caron, professeurs à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et chercheurs associés du CEFRIO, pour leur participation tout au long du projet.

Introduction

Par **données ouvertes**, on entend les données brutes, non nominatives et libres de droits, produites ou recueillies par un organisme public ou privé et rendues accessibles aux citoyens par Internet. Les données ouvertes excluent par exemple les PDF. Elles peuvent provenir de différents secteurs, tels que le transport, la santé, la sécurité publique, l'économie, l'environnement, la culture, l'éducation, l'agriculture et bien d'autres encore.

À l'instar des précurseurs que sont les États-Unis et plusieurs pays d'Europe, le gouvernement du Québec a adopté les principes d'un gouvernement ouvert qui, grâce aux nouvelles technologies, permettent une plus grande transparence des données gouvernementales, une participation citoyenne plus active ainsi qu'une collaboration améliorée entre les employés de l'État :

« Nous nous engageons à donner aux citoyens le gouvernement le plus transparent et ouvert qu'ils auront eu au Québec »

- Philippe Couillard, premier ministre du Québec, le 24 avril 2014

En avril 2016, le gouvernement du Québec ainsi que les municipalités de Laval, de Gatineau, de Montréal, de Québec et de Sherbrooke ont joint leurs efforts afin de créer le nouveau portail de données ouvertes **Données Québec**¹. Grâce à cette collaboration, plus de 600 jeux de données regroupées en 12 grandes catégories sont disponibles à ce jour.

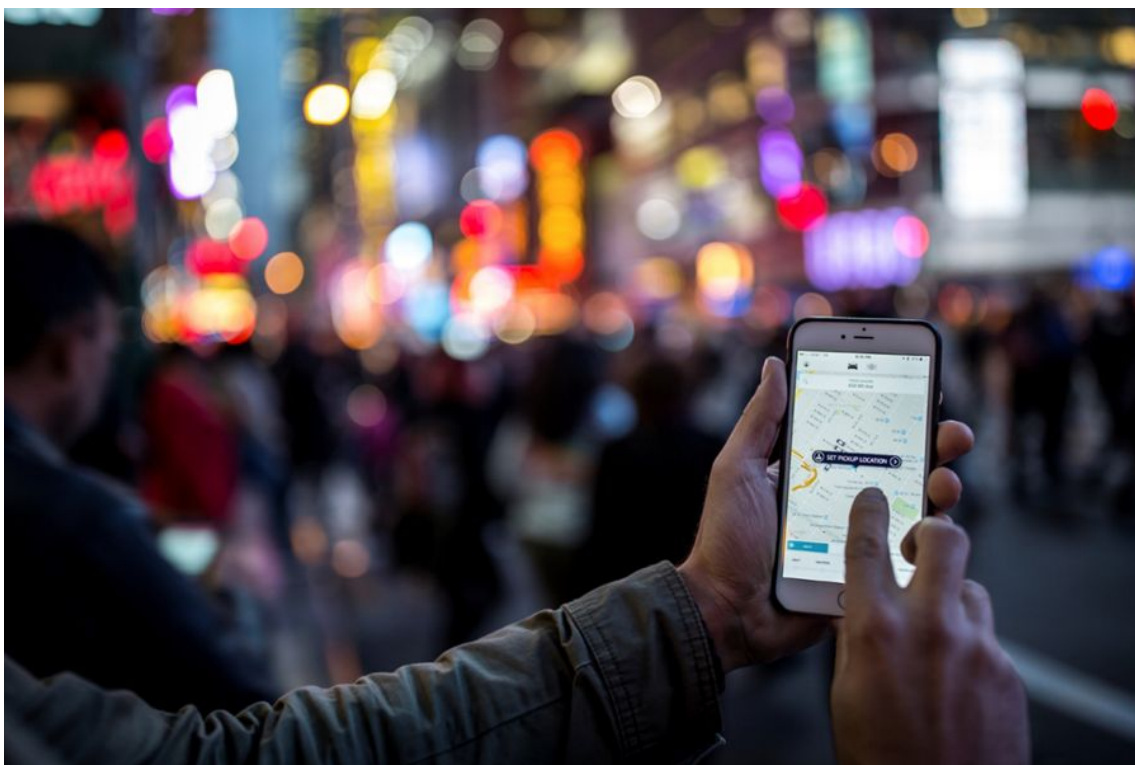
Sur ce site, on trouve notamment les données du système électronique d'appel d'offres (SEAO), de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), du ministère des Transports (MTQ), du ministère des Ressources naturelles (MRN) et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le potentiel de réutilisation de ces données par la société civile va du développement d'applications conviviales et innovatrices à la recherche et développement ainsi qu'au journalisme de données. Du côté des municipalités, on y retrouve aussi des jeux de données dans ces mêmes catégories. À ce jour, la Ville de Montréal offre sur le site 215 jeux de données.

Par la publication de ces données ouvertes, le gouvernement vise à développer une plus grande transparence sur les affaires de l'État, et ce, auprès des différents acteurs de la société concernés, dont les citoyens, les entreprises, les médias, etc. On vise aussi à améliorer la participation des citoyens aux décisions courantes liées à l'action gouvernementale et relatives aux projets, aux politiques, aux programmes et aux services gouvernementaux.

¹ Site Données Québec à <https://www.donneesquebec.ca/fr>

C'est dans ce contexte que le CEFRIO a mis en place une nouvelle mesure longitudinale de l'apport et de l'évolution des actions du gouvernement, dont les municipalités, en matière d'ouverture de ses données.

Ce rapport du CEFRIO s'inscrit dans le cadre du projet *NetGouv Données ouvertes* mis en œuvre par le Secrétariat du Conseil du Trésor en 2014. À l'aide de ce projet, nous visions à élaborer, à mettre en place et à diffuser les résultats d'une nouvelle mesure de l'usage des données gouvernementales au Québec, et aussi à évaluer comment cette mesure favorise la croissance économique. Cette mesure englobe l'ensemble des données gouvernementales au sein des différents ministères, des organismes gouvernementaux et des municipalités du Québec. Elle englobe aussi l'ensemble des activités concernées, que ce soit par exemple pour ses activités de planification, de libération, de promotion ou de la mesure d'utilisation à proprement parler des données ouvertes.



Objectifs et approche de réalisation

Globalement, ce projet de recherche du CEFRIO vise à mesurer l'état d'avancement des ministères, des organismes publics et des municipalités dans l'ouverture de leurs données. Étant donné que les municipalités constituent un univers particulier (règles de fonctionnement, types de données, gouvernance, etc.), nous avons décidé de les traiter séparément des ministères et des organismes pour bien assurer la compréhension et la distinction des enjeux spécifiques à ces deux milieux.

Par cette mesure, nous cherchons à évaluer dans quelle proportion les différents ministères et organismes du gouvernement du Québec ainsi que les municipalités :

- adhèrent à cette nouvelle approche d'ouverture des données gouvernementales, soit par la mise en place d'approches rigoureuses de planification et de déploiement de données ouvertes, soit par l'utilisation de données ouvertes provenant d'autres ministères et organismes du gouvernement;
- collaborent à l'interne avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Québec à la planification et au déploiement de données ouvertes;
- améliorent la qualité et l'efficacité des programmes et des services publics qu'ils rendent grâce à l'apport des données gouvernementales ouvertes, voire même qu'ils en développent de nouveaux;
- arrivent à générer un rendement du capital investi des efforts humains et matériels déployés en matière de publication de données gouvernementales ouvertes.

Grâce à ce projet, nous visons aussi à étudier dans quelle mesure l'ouverture de données gouvernementales au Québec favorise la croissance économique par le développement d'une industrie axée sur la réutilisation des données gouvernementales et son développement commercial.

Figure 1
Organisations municipales produisant² des jeux de données
en format ouvert sur le site Données Québec : www.donneesquebec.ca

	La Ville de Gatineau a lancé son portail de données ouvertes en janvier 2013. Gatineau participe, avec les autres grandes villes du Québec et le gouvernement québécois, à la diffusion des données municipales.
	La Ville de Laval, 3^e plus grande ville au Québec, s'engage dans l'ouverture de données publiques. Elle prône une gestion municipale ouverte et transparente et une modernisation des relations avec les citoyens.
	La politique de données ouvertes de la Ville de Montréal repose sur le concept d'ouverture par défaut. Montréal a l'intention de rendre disponible la majorité de ses données d'ici la fin 2018. Cette initiative s'inscrit dans le <i>Plan d'action 2015-2017 : Montréal, Ville intelligente et numérique</i>. http://donnees.ville.montreal.qc.ca/
	En libérant ses données, la Ville de Québec, résolument innovante, propulse le talent, l'intelligence et la créativité des citoyens, chercheurs, développeurs et acteurs économiques qui placent leur savoir-faire au service de toute la communauté québécoise.
	La Ville de Sherbrooke et ses partenaires donnent accès à une multitude de données ouvertes afin de favoriser le développement d'applications innovatrices mises à la disposition de la population sherbrookoise.

² En date du 1^{er} septembre 2016.

Notre approche de réalisation

Étape 1

Une démarche en trois étapes a été adoptée. Dans un premier temps, les chercheurs Christian Boudreau et Daniel J. Caron ont chacun mené des entrevues auprès de ministères et d'organismes ainsi que de plusieurs municipalités. Les résultats ont permis d'examiner les données ouvertes sous trois angles : les utilités potentielles des données ouvertes, les conditions organisationnelles qui tendent à freiner la libération des données au sein de l'administration publique québécoise et, finalement, la proposition de pistes pour faciliter la libération de données ouvertes dans l'administration publique. Leurs analyses ont fait l'objet de deux rapports distincts par le CEFRIO^{3,4}. Au total, une quarantaine de responsables de données ouvertes de ministères, d'organismes gouvernementaux et de municipalités ont été rencontrés à l'été 2015 dans le cadre de ces entrevues qualitatives semi-dirigées.

Étape 2

Dans un deuxième temps, alimentés par les commentaires recueillis lors des entrevues réalisées par les chercheurs, nous avons élaboré à l'automne 2015 un questionnaire destiné à l'ensemble des dirigeants de l'information et des responsables des ressources informationnelles des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, et aussi aux directeurs et aux responsables des technologies de l'information (TI) d'un groupe représentatif de municipalités du Québec. Au total, 20 ministères, 68 organismes gouvernementaux et 111 municipalités ont participé à notre mesure réalisée entre le 28 septembre et le 23 novembre 2015⁵.

Étape 3

Enfin, dans un troisième temps, nous avons procédé du 26 octobre 2015 au 8 janvier 2016 à l'administration d'une enquête Web auprès d'un groupe d'utilisateurs de portails de données ouvertes, dont le portail précédant de données ouvertes du gouvernement, le portail de données ouvertes des villes de Montréal, de Sherbrooke et de Québec. Au total, 168 usagers ont accepté de répondre à un questionnaire⁶.

³ *Les données ouvertes dans l'administration publique québécoise : Utilités, freins et pistes de solution*, par Christian Boudreau, Ph. D. et Daniel J. Caron, Ph. D., École nationale d'administration publique, CEFRIO, mai 2016, 23 pp.

⁴ *L'ouverture des données dans les municipalités du Québec : Enjeux et degré d'avancement*, par Daniel J. Caron, Ph. D. et Christian Boudreau, Ph. D., École nationale d'administration publique, CEFRIO, mai 2016, 17 pp.

⁵ Les résultats dénominalisés de cette enquête sont disponibles en données ouvertes à <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/enquete-portant-sur-les-donnees-ouvertes-au-quebec>.

⁶ Les résultats dénominalisés de cette enquête sont disponibles en données ouvertes à <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/enquete-cefrio-2015-utilisateurs>.

Chapitre 1 – L’univers des données ouvertes

1.1 Les principes reconnus

En 2007, une conférence dirigée par Carl Malamud et Tim O'Reilly, et financée par la Sunlight Foundation de la Californie a établi une liste non exhaustive de dix principes concernant les données ouvertes. Ces principes sont les suivants : l'exhaustivité, la primauté, la rapidité, la facilité d'accès physique et électronique, la lisibilité par machine, la non-discrimination, l'utilisation de formats communs, l'usage sous licence, la permanence et la gratuité.

À la suite de l'adoption de la **Charte sur les données ouvertes** lors du Sommet du G8 de juin 2013 à Lough Erne, en Irlande du Nord, le Canada et tous les autres membres du G8 avaient convenu alors de mettre en œuvre, d'ici le 31 décembre 2015, une série de principes et de pratiques en matière de données ouvertes qui jetteraient les bases pour la divulgation et la réutilisation de données gouvernementales. Comme suite à cette entente, le gouvernement du Canada a clamé faire des données ouvertes une priorité afin d'accroître la transparence et l'obligation de rendre compte et de stimuler l'innovation et la croissance économique à l'échelle nationale. Le Canada a déjà publié à ce jour plus de 200 000 jeux de données.

En tant que pays possédant une longue tradition de transparence et de responsabilité, le Canada a fait des efforts notables en ce qui a trait à l'accessibilité de l'information gouvernementale. Il y a plus de 30 ans, le Canada a adopté la [Loi sur l'accès à l'information](#), et depuis lors, toutes les provinces, dont le Québec, ont suivi cet exemple et disposent maintenant de leur propre législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. La protection des renseignements personnels est un enjeu clé pour toute initiative de données ouvertes et doit faire l'objet d'un encadrement clair préalablement défini. Un tel encadrement peut, de plus, être un facteur facilitant l'ouverture de données, rassurant et habilitant les fiduciaires de données qui envisagent libérer des jeux comportant des renseignements personnels..

La Charte du G8 sur les données ouvertes énonce les cinq principes suivants comme étant des éléments essentiels pour l'établissement d'une base pour les données ouvertes dans les pays membres :

1. **Données ouvertes par défaut** : Favoriser les attentes voulant que les données gouvernementales soient publiées librement, tout en continuant à protéger les renseignements personnels.
2. **Qualité et quantité** : Publier des données ouvertes de grande qualité qui sont à jour, complètes et exactes.

- 
3. **Possibilité d'utilisation universelle** : Diffuser le plus de données possible dans autant de formats ouverts que possible.
 4. **Publication de données en vue d'une amélioration de la gouvernance** : Partager l'expertise et faire preuve de transparence au sujet de la collecte des données, des normes et des processus de publication.
 5. **Publication de données à des fins d'innovation** : Consulter les utilisateurs et donner aux futures générations d'innovateur les moyens dont ils ont besoin.

Source : <http://ouvert.canada.ca/fr/charte-du-g8-sur-les-donnees-ouvertes-plan-daction-du-canada>

La province de Québec est à revoir actuellement ses lois en matière d'accès à l'Information. Il est encore trop tôt pour préciser si les principes du G8 seront pris en compte.

Les principes à respecter pour considérer une donnée comme ouverte selon la Sunlight Foundation⁷

1. **Exhaustivité** : Les jeux de données devraient être aussi exhaustifs que possible, et refléter l'ensemble de ce qui est colligé sur un sujet donné.
2. **Primauté** : Les données devraient provenir d'une source primaire, ce qui comprend les renseignements originaux recueillis.
3. **Rapidité** : Les jeux de données publiés devraient être mis à la disposition du public dans les meilleurs délais.
4. **Facilité d'accès physique et électronique** : Les jeux de données publiés devraient être aussi accessibles que possible, l'accessibilité étant définie comme la facilité avec laquelle l'information peut être obtenue. Les obstacles à l'accès électronique comprennent le fait de rendre les données accessibles seulement sur présentation de formulaires ou par le biais de systèmes qui nécessitent des technologies de navigation comme Flash, JavaScript ou les applets Java.
5. **Lisibilité par machine** : Les jeux de données publiés devraient être conservés dans des formats de fichiers largement utilisés qui se prêtent aisément à un traitement par machine (p. ex., CSV, XML).
6. **Non-discrimination** : La non-discrimination concerne l'éventail de personnes en mesure d'accéder aux données et la façon dont elles peuvent y accéder. Les obstacles à l'utilisation des données peuvent comprendre les exigences en matière d'inscription ou d'adhésion.
7. **Utilisation de formats communs** : Ce principe concerne la propriété du format dans lequel les données sont conservées. Par exemple, si une seule entreprise fabrique le programme pouvant lire un fichier où des données sont conservées, l'accès à l'information dépend de l'utilisation du programme de cette entreprise.
8. **Licence d'utilisation** : Le gouvernement du Québec et plusieurs municipalités du Québec publient des jeux de données en vertu de la licence *Creative Commons*. La licence est conçue de manière à accroître l'ouverture et à limiter au minimum les restrictions à l'utilisation des données.
9. **Permanence** : La possibilité de retrouver l'information malgré le temps qui passe est appelée « permanence ». Pour être utilisée de manière optimale par le public, l'information publiée en ligne devrait rester en ligne avec un suivi des différentes versions et un archivage adéquat au fil du temps.
10. **Frais d'utilisation** : Les données devraient être disponibles sans frais pour les utilisateurs.

⁷ Source : Sunlight Foundation, Ten Principles for Opening Up Government Information, August 11, 2010.



Dans les mois qui ont suivis l'adoption de la Charte du G8 (*Open Charter*) en juillet 2013, un autre organisme international appelé *Open Government Partnership* a été mis en place et afin d'approfondir les travaux réalisés jusqu'alors. On souhaitait affiner les travaux du G8. Les principes énoncés dans la Charte internationale sur les données ouvertes offrent aux gouvernements une base commune sur laquelle réaliser le plein potentiel des données ouvertes. Pour les gouvernements qui ont déjà établi des initiatives de données ouvertes, cette charte fournit une orientation continue pour maximiser la diffusion des données. Pour les pays qui commencent tout juste leurs activités de données ouvertes, cette charte peut servir comme une déclaration d'engagement et de moyens de poursuivre le soutien politique pour les principes fondamentaux de l'ouverture.

Au cours de 2015, les experts de données ouvertes des gouvernements, des organisations multilatérales, la société civile et le secteur privé faisant partie de ce groupe ont travaillé ensemble pour développer une Charte internationale de données ouvertes, avec six principes pour la diffusion des données :

1. Ouverture par défaut des données
2. En temps opportun et complet
3. Accessibles et utilisables
4. Comparables et interopérables
5. Pour améliorer la gouvernance et l'engagement des citoyens
6. Pour un développement inclusif et de l'innovation

1.2 Les retombées associées aux données ouvertes

Lorsqu'elles sont libérées, les données ouvertes peuvent générer plusieurs retombées. Elles favorisent le développement économique, améliorent la prestation des services publics et permettent une meilleure gouvernance de l'État.

Les retombées économiques

Premièrement, l'ouverture des données gouvernementales peut favoriser le développement économique⁸. En effet, elle peut stimuler l'économie par le développement d'une industrie en matière de gouvernement ouvert basée sur l'expertise-conseil, le marché d'applications et le traitement de l'information gouvernementale.

« [Les applications] permettent de développer économiquement des secteurs très rapidement »

– Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

En libérant des jeux de données, plusieurs utilisateurs peuvent les réutiliser pour en faire des applications mobiles, par exemple. Ainsi, ces données permettent la création d'un nouveau marché. Le développement d'applications se fait par des entreprises existantes ou nouvelles, réduisant les coûts du gouvernement, qui devrait sinon effectuer ce travail à l'interne. Donc, « l'accès libre et ouvert aux données permet d'optimiser l'utilisation et la valeur de ces données »⁹.

Ce nouveau marché favorise ainsi la création de nouveaux emplois, de même que des nouveaux produits et services. Par ailleurs, il favorise la croissance de l'économie du savoir, par exemple, en étant un soutien à la recherche et aux marchés connexes. En fait, la libération des données est un soutien à l'innovation, puisque « l'accès aux connaissances sous forme de données appuie l'innovation dans le secteur privé en réduisant les répétitions et en favorisant la réutilisation de données existantes »¹⁰.

L'encadré ci-dessous présente le cas de *Transport for London*. L'objectif étant de répondre aux besoins grandissants de la clientèle de Londres, la libération des données a permis, dans ce cas, de favoriser grandement le développement d'applications et d'utilisateurs. Finalement, ce projet a permis la réalisation de grandes retombées économiques pour la ville. La libération de données gouvernementales peut non seulement favoriser le développement économique, mais aussi accroître l'efficacité des services publics.

⁸ Capgemini Consulting, pour le compte de la Commission européenne (novembre 2015). *Creating value through Open Data: Study on the Impact of Re-use of Public Data Resources*, Portail européen de données. Récupéré de <http://www.europeandataportal.eu/fr/content/creating-value-through-open-data>, p. 35 à 37.

⁹ Gouvernement du Canada (2014). *L'abc des données ouvertes : Avantages des données ouvertes*, Gouvernement ouvert : Données ouvertes. Récupéré de <http://ouvert.canada.ca/fr/principes-de-donnees-ouvertes>.

¹⁰ Gouvernement du Canada (2014), *Op. cit.*

Prestation des services publics

La libération de données a un grand potentiel quant à l'amélioration des services publics offerts aux citoyens. En effet, les données ouvertes peuvent compléter et améliorer l'offre gouvernementale par des services et des applications qui, développés par différents acteurs de la société, misent sur la réutilisation des données ouvertes et sur l'intelligence collective (*crowdsourcing*).

En 2015, 53,3 % des adultes québécois étaient détenteurs d'un téléphone intelligent¹¹. Cette proportion était à ce moment de 76 % au Royaume-Uni¹². Plus particulièrement, les Londoniens, comme il est illustré dans l'encadré, voulaient obtenir des données de transport (train, autobus, métro) accessibles depuis leur téléphone intelligent.

Le projet de *Transport for London* a non seulement favorisé le développement économique, mais a aussi grandement amélioré la prestation des services de transport dans la ville.

Les retombées démocratiques

La libération de données gouvernementales peut aussi avoir des retombées démocratiques¹³. En effet, elle peut constituer un mécanisme de transparence et d'imputabilité gouvernementale en mettant en lumière la performance de l'administration publique et, plus précisément, la qualité de ses services, l'efficience de ses ressources et l'efficacité de ses programmes. Par ailleurs, la participation citoyenne est accrue puisqu'avec l'accès aux différents jeux de données, les utilisateurs deviennent plus autonomes. De plus, la libération encourage l'engagement des acteurs de la société dans l'élaboration des politiques et des programmes tout en assurant l'intégrité des institutions politiques et administratives¹⁴.

¹¹ CEFRIO (2015). « La mobilité au Québec : des appareils aux usages multiples », *NETendances 2015*. Récupéré de <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/la-mobilite-au-quebec-des-appareils-aux-usages-multiples/>.

¹² Deloitte (2015). « Mobile Consumer 2015 : The UK cut Game of phones ». <http://www.deloitte.co.uk/mobileuk/assets/pdf/Deloitte-Mobile-Consumer-2015.pdf>

¹³ Capgemini Consulting, pour le compte de la Commission européenne (novembre 2015), *Op. cit.*

¹⁴ *Ibid.*

Administration de l'État

Finalement, la libération des données gouvernementales permet une meilleure administration de l'État. En effet, elle peut améliorer son fonctionnement grâce à la collaboration de ses employés et à la participation de ses clientèles. Du côté du citoyen, celui-ci a maintenant un plus grand accès à l'information, ce qui peut être rassurant, tout en lui donnant un certain pouvoir de décision. De l'autre côté, la divulgation de ces données « réduit le volume de demandes d'accès à l'information, de campagnes de courriels et de demandes des médias »¹⁵. Les coûts administratifs sont alors beaucoup plus faibles.

« La population réclame encore plus de transparence des institutions publiques et exige de leur part une saine gouvernance en même temps qu'une administration efficace et centrée sur les intérêts de la population. »

– Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

¹⁵ Gouvernement du Canada (2014), *Op. cit.*

L'exemple de Transport for London¹⁶



Désir des citoyens de Londres d'obtenir des données de transport (train, métro, autobus) accessibles depuis un téléphone intelligent. La ville de Londres (*Transport for London*) a donc libéré plusieurs jeux de données afin de stimuler le développement de nouveaux produits et services, comme des applications mobiles, par des entreprises actuelles et nouvelles.

2007 → Lancement de *widgets* donnant des informations aux voyageurs

2009 → Ouverture d'une section pour les développeurs sur le site de la TfL

2010 → Lancement du portail de données ouvertes *London Datastore*

Les retombées

Londres a mis à la disposition des citoyens 62 jeux de données

- Données en temps réel (tableaux de départ des trains, perturbations du trafic en direct, etc.)
- Jeux de données fixes (calendriers, emplacements des stations, etc.)
- Jeux de données de transparence (rapports de performance, rémunération des dirigeants)

Forte croissance du nombre d'utilisateurs et d'applications

- Quelques centaines en 2010 → Plus de 5 000 en 2013
- 362 applications de téléphone intelligent utilisaient les données de la TfL en novembre 2014
- Les applications basées sur les données de la TfL ont été téléchargées près de 4 millions de fois en 2012

Les économies

28 M\$ - 77 M\$ → Économies réalisées ayant libéré les données au lieu d'avoir développé des applications à l'interne

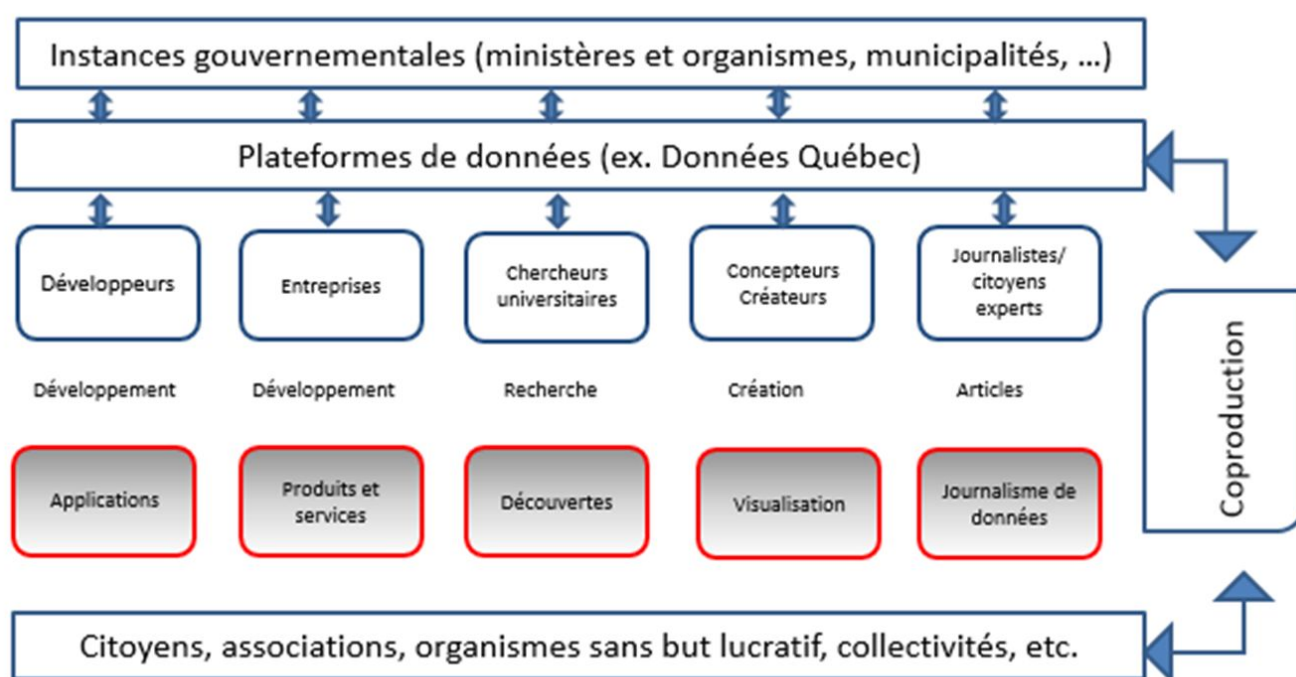
28 M\$ - 107 M\$ → Valeur du temps de transport gagné par les utilisateurs des applications en 2012

¹⁶ Hogge, Becky (Novembre 2015). « Open Data : Six stories about impact in the UK », *Omidyar Network*, https://www.omidyar.com/sites/default/files/file_archive/insights/Open%20Data_Six%20Stories%20About%20Impact%20in%20the%20UK/OpenData_CaseStudies_Report_complete_DIGITAL_102715.pdf

1.3 Les acteurs des données ouvertes au Québec

Les données ouvertes soutiennent la transparence de l'administration publique, facilitent la participation citoyenne dans l'élaboration de solutions innovantes et appuient le développement économique. La figure suivante présente les acteurs en présence au Québec :

Figure 2
Les acteurs des données ouvertes au Québec



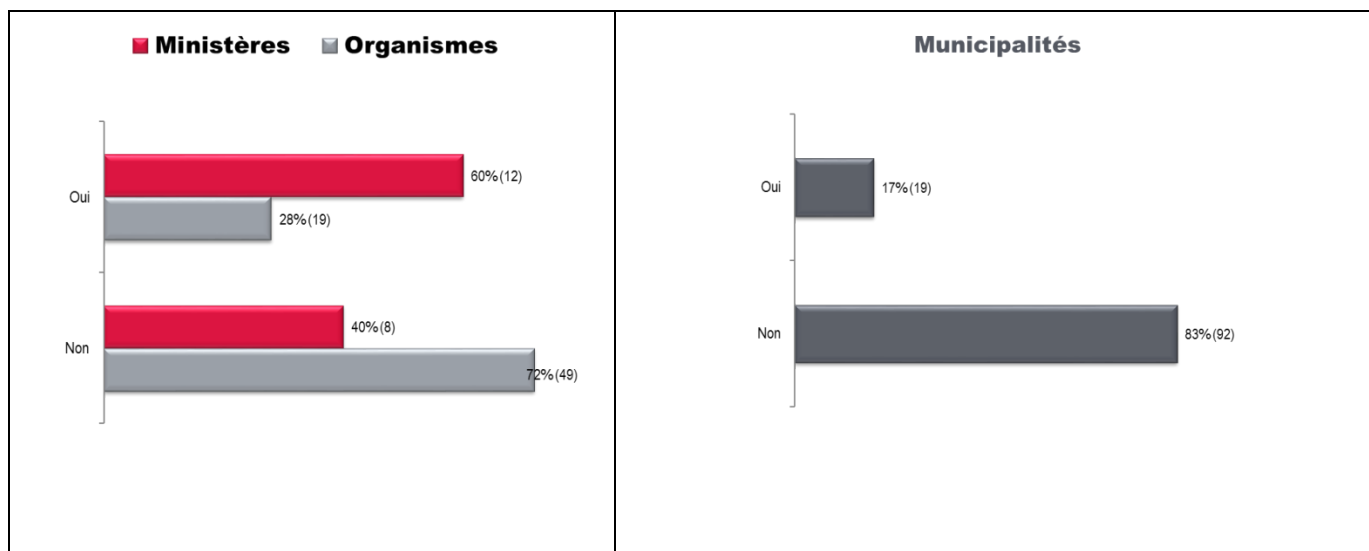
** Adaptation du CEFRIO à partir d'un schéma de Libertic, « Le citoyen a-t-il une place dans l'open data ? », 17 février 2002.
<https://libertic.wordpress.com/2012/02/17/le-citoyen-a-t-il-une-place-dans-l-open-data>

« L'économie numérique évolue autour des données. C'est la forme motrice pour la productivité, l'innovation et la numérisation. Ne perdons pas de temps à avoir peur – Bâtissons une économie de données ouvertes et vibrantes. »

- Andrus Ansip, vice-président Digital Single Market, Commission Européenne

Chapitre 2 – Les données ouvertes au Québec

Figure 3
Proportion des ministères, organismes et municipalités
ayant libéré des données ouvertes jusqu'à ce jour



Question : Votre organisation a-t-elle jusqu'à ce jour libéré des jeux de données?

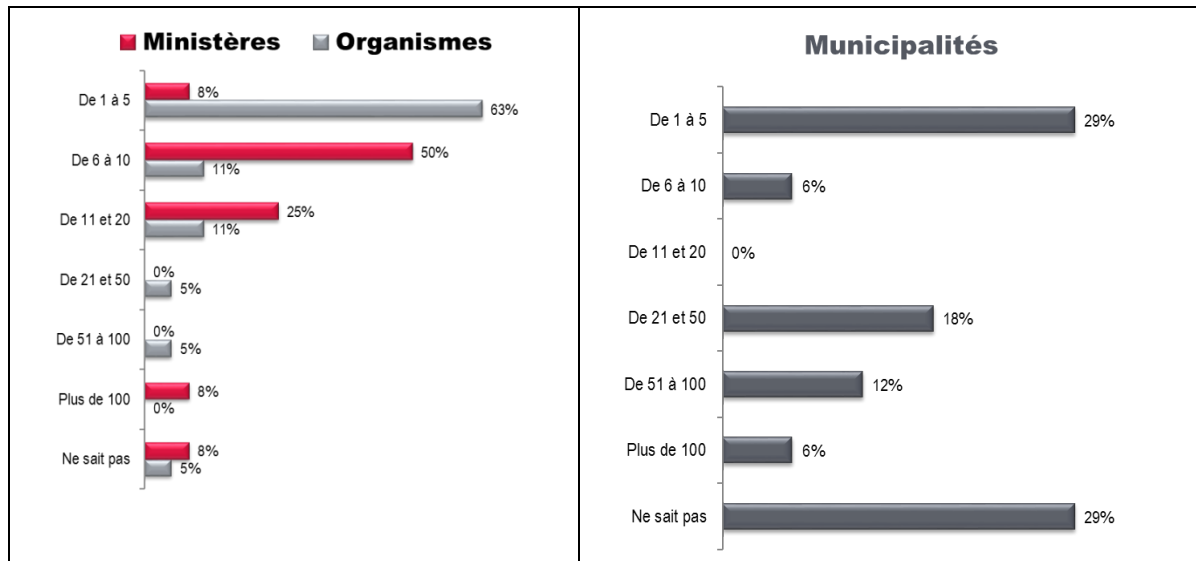
Total répondants – Ministères (n = 20) / Organismes (n = 68) / Municipalités (n = 111)

Malgré l'engouement qu'elles suscitent depuis quelques années à l'échelle internationale, les données ouvertes demeurent, dans une large mesure, un phénomène en émergence au Québec. En effet, seulement 17 % des municipalités ayant participé à notre enquête ont déjà libéré des données à ce jour. Aussi, 60 % des ministères et 28 % des organismes du gouvernement du Québec ayant participé à l'enquête ont déjà libéré des données à ce jour.

Nombre de jeux de données libérés jusqu'à ce jour

Tel que démontré à la figure 4, 33 % des ministères ont libéré à ce jour plus de 10 jeux de données, 21 % des organismes gouvernementaux ont libéré plus de 10 jeux de données et 36 % des municipalités ont libéré plus de 10 jeux de données.

Figure 4
Nombre de jeux de données libérées jusqu'à ce jour



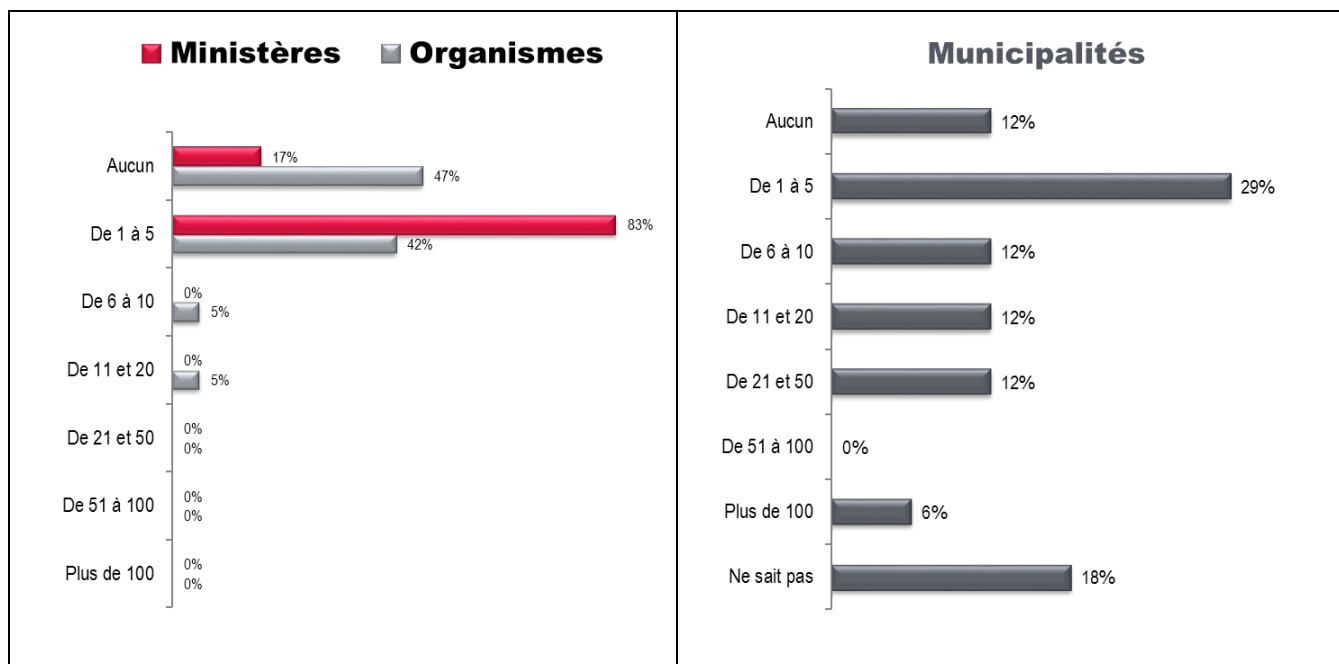
Question : Combien de jeux de données votre organisation a-t-elle jusqu'à ce jour libérés (ne pas inclure les mises à jour)?

Répondants - Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Nombre de jeux de données libérés au cours des 12 derniers mois

Au cours des 12 derniers mois, aucun des ministères n'a libéré plus de 5 jeux de données. Il y a même 17 % des ministères qui n'en ont pas publiées du tout. Par contre, 10 % des organismes gouvernementaux ont libéré plus de 5 jeux de données et 42 % des municipalités en ont fait autant. Les municipalités ont donc été plus actives au cours des 12 derniers mois à libérer des données.

Figure 5
Nombre de jeux de données libérées au cours des 12 derniers mois



Question : Et plus spécifiquement au cours des 12 derniers mois, combien de jeux de données votre organisation a-t-elle libérés (ne pas inclure les mises à jour)?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Sur le portail de données ouvertes du gouvernement du Québec, donnees.gouv.qc.ca, 378 jeux de données ouvertes étaient disponibles au moment de notre enquête¹⁷. Sur le portail de données ouvertes de la Ville de Montréal, donnees.ville.montreal.qc.ca, les utilisateurs avaient alors accès à 191 jeux de données¹⁸. Malgré les chiffres annoncés, 35 % des utilisateurs du portail de données ouvertes du gouvernement du Québec ont indiqué être insatisfaits quant au nombre de jeux de données disponibles.

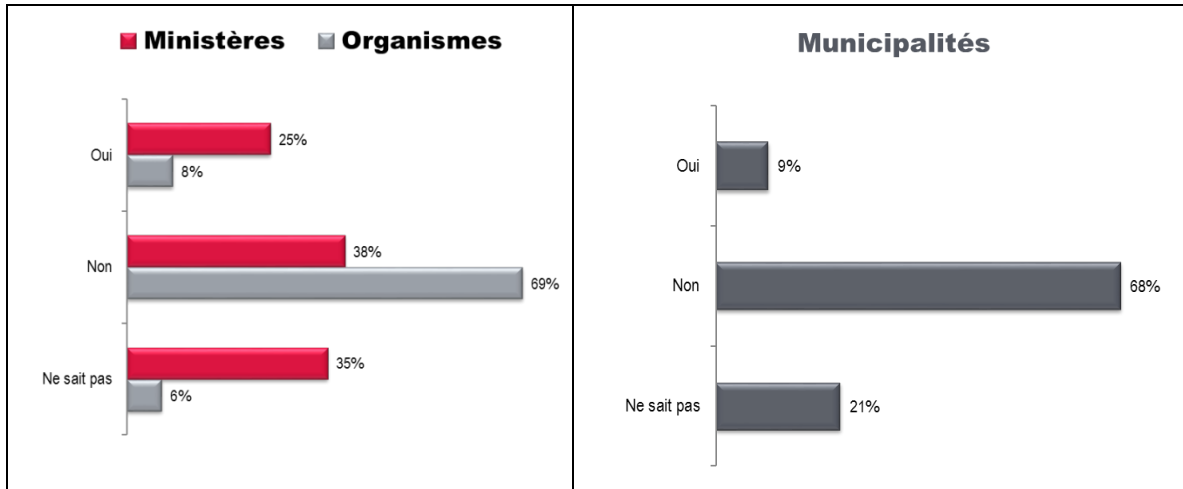
2.2 Intentions de libérer des données au cours des 12 prochains mois

Du côté des organisations qui n'ont pas libéré de données à ce jour, très peu ont l'intention d'en libérer au cours des 12 prochains mois. En effet, 2 ministères sur 8 (25 %) et seulement 4 organismes gouvernementaux sur 49 (8 %) ont l'intention de libérer des données au cours des 12 prochains mois. Cette proportion est de 9 % chez les municipalités, soit 8 des 92 municipalités, tel que démontré dans la figure suivante :

¹⁷ Consulté le 27 janvier 2016

¹⁸ Consulté le 27 janvier 2016

Figure 6
Proportion des ministères, organismes et municipalités
ayant l'intention de commencer à libérer des jeux de données
au cours des 12 prochains mois



Question : Votre organisation a-t-elle l'intention au cours des 12 prochains mois de libérer des données ouvertes ?

Répondants sans données ouvertes: Ministères (n = 8) / Organismes (n = 49) / Municipalités (n = 92)

Ces résultats révèlent une réticence à libérer des données gouvernementales, en contraste avec la volonté gouvernementale. Les municipalités, les ministères et les organismes du gouvernement du Québec ayant participé à notre enquête nous ont fait part des raisons qui expliquent l'absence d'ouverture de leurs données. Au-delà des ressources nécessaires à la libération des données, les freins proviennent souvent des organisations elles-mêmes. Celles-ci n'en font souvent pas une priorité et elles estiment, à tort ou à raison, qu'elles ne disposent pas de données pertinentes à libérer aux différents acteurs de la société.

2.3 Principaux freins à l'ouverture des données

Absence de priorité pour l'organisation

Notre mesure révèle que pour 51 % des municipalités (1 municipalité sur 2), la libération des données ne fait pas partie des priorités pour l'organisation. Les entrevues réalisées ont elles aussi mené à cette observation dans les ministères et organismes gouvernementaux. Le changement de gouvernement, quelques mois après la création du portail gouvernemental de données ouvertes à l'été 2012, peut aussi avoir bouleversé les priorités gouvernementales en la matière.

Manque de données ouvertes de qualité ou pertinentes

Les ministères et les organismes gouvernementaux sont relativement nombreux à mentionner que le manque de données ouvertes de qualité ou pertinentes explique pourquoi ils n'ont pas encore libéré de données. Dans certains cas (les ministères surtout), on parle même d'une trop grande sensibilité des données. Nous observons que l'évaluation de la valeur et de la pertinence d'une donnée ouverte n'est pas toujours aussi forte du côté de son détenteur initial que de l'utilisateur éventuel. Il sera donc utile dans le futur d'encourager des échanges entre les détenteurs de données ouvertes et des utilisateurs potentiels afin qu'ensemble, ils s'influencent les uns les autres sur la question.

Absence de cadre de gouvernance

Un pourcentage assez élevé de ministères (43%) mentionnent que l'absence de cadre de gouvernance est une raison pour ne pas avoir libéré de données jusqu'à ce jour. Quelques municipalités en ont également fait mention.

Absence ou manque d'expertise

Cet aspect est présent autant dans les ministères, les organismes gouvernementaux que les municipalités. Pour éviter le paradoxe de la poule et de l'œuf, il sera important de prévoir la mise en place de sessions de formation et d'information pour développer l'expertise nécessaire à l'intégration des données ouvertes dans les façons de faire.

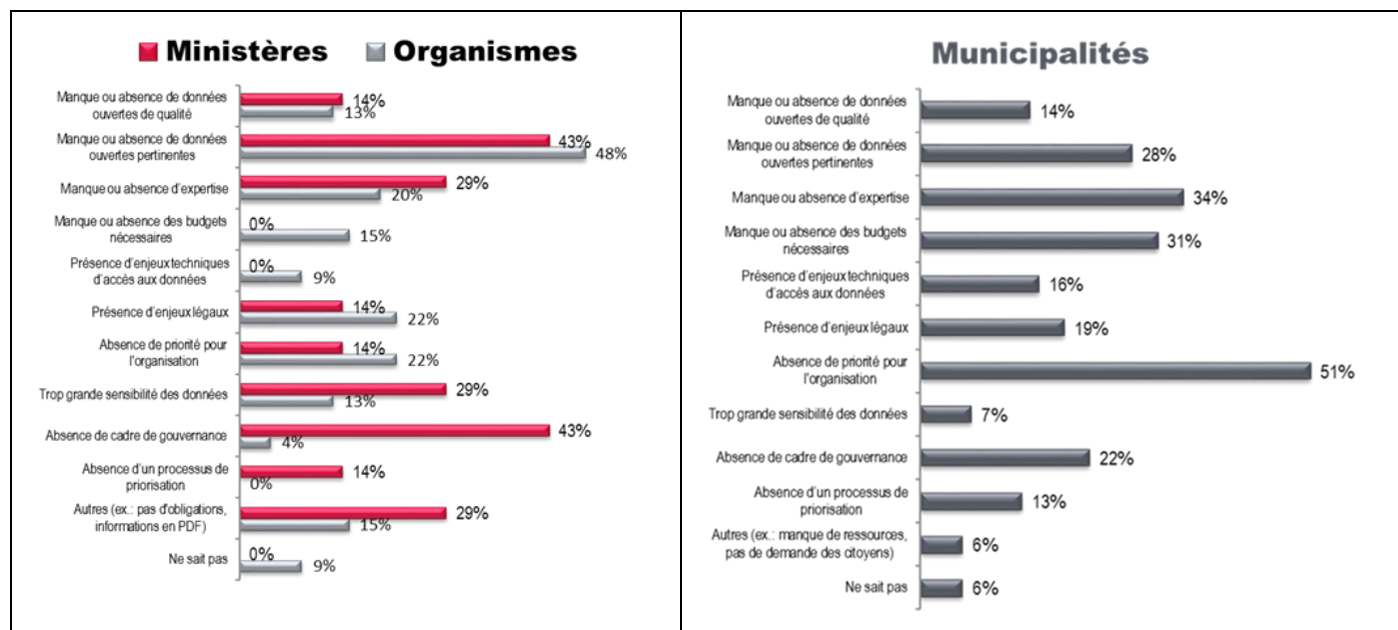
Manque ou absence de budgets nécessaires

Les participants ont soulevé le manque de budget comme explication au fait que les données ouvertes ne sont pas pour eux une priorité. En effet, compte tenu du contexte de restriction budgétaire, plusieurs participants aux entrevues ont soutenu ne pas disposer des ressources financières nécessaires pour soutenir leurs projets d'ouverture de données. À leurs yeux, libérer des données requiert une surcharge de travail qu'ils ne peuvent assumer.

Absence de priorité pour l'organisation

L'absence de priorité accordée aux données ouvertes se fait aussi ressentir sur les investissements et les efforts réalisés. Au cours des 12 derniers mois, 58 % des ministères, 83 % des organismes et 65 % des municipalités ayant libéré leurs données ont investi moins de 25 000 \$ (excluant les ressources humaines) dans le projet des données ouvertes. Les efforts en jours-personnes (à l'interne et à l'externe) ont aussi été faibles au cours des 12 derniers mois, puisque les ministères et les organismes ont, respectivement, consacré 49 et 45 jours-personnes en moyenne aux données ouvertes. Dans le même ordre d'idée, les municipalités ont seulement consacré 52 jours-personnes en moyenne aux données ouvertes au cours de la dernière année.

Figure 7
Principales raisons pour ne pas avoir libéré des données jusqu'à ce jour



Question : Parmi les raisons suivantes, lesquelles expliquent pourquoi votre organisation n'a pas publié de données ouvertes jusqu'à ce jour?

Répondants sans données ouvertes : Ministères (n = 8) / Organismes (n = 49) / Municipalités (n = 92)

2.4 Quelles sont ces données qu'on libère

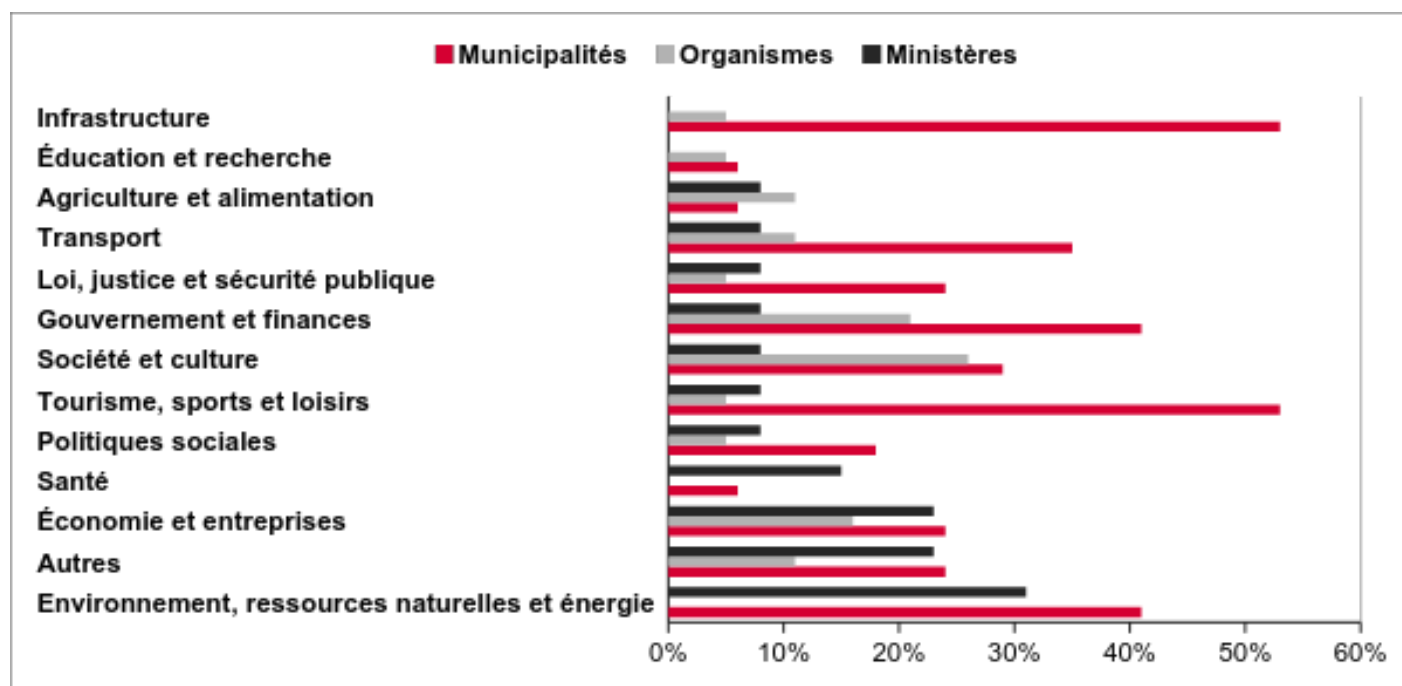
Thèmes abordés

Les thèmes des données ouvertes dépendent principalement du type d'organisation qui les rend disponibles. Chez les ministères et les organismes du gouvernement du Québec, les thèmes abordés reflètent généralement leur domaine d'activité.

Nos résultats indiquent que 31 % des ministères libèrent des données sur le thème de l'environnement, des ressources naturelles et de l'énergie; 23 % sur le thème de l'économie et des entreprises; et 15 % sur le thème de la santé. Du côté des organismes, 26 % d'entre eux libèrent des données sur le thème de la société et de la culture; 21 % sur le thème du gouvernement et des finances; et 16 % sur le thème de l'économie et des entreprises.

Le champ d'activité des municipalités est plus large et couvre un plus grand nombre de thématiques. Cela est confirmé par les résultats, puisque 53 % des municipalités libèrent des données sur les thèmes de l'infrastructure, aussi 53 % sur les thèmes du tourisme, des sports et des loisirs. De plus, 41 % des municipalités libèrent des données sur les thèmes de l'environnement, des ressources naturelles et l'énergie, et du gouvernement et des finances.

Figure 8
Thèmes abordés par les données ouvertes



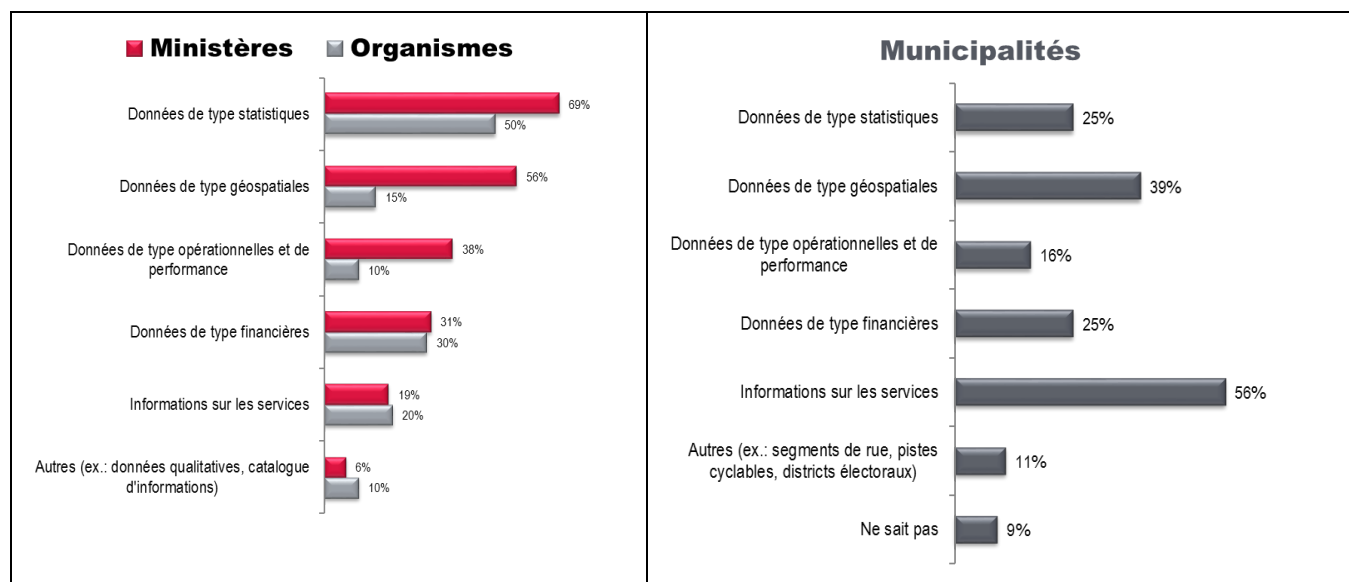
Question : À quel(s) thème(s) appartiennent les données ouvertes que vous rendez accessibles ?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Types de données libérées

Les types de jeux de données sont aussi en partie dépendants du type d'organisation. Pour l'ensemble de leurs données, tous thèmes confondus, les municipalités publient principalement des informations sur leurs services (56 % des mentions); des données géospatiales (39 %), statistiques (25 %) et financières (25 %). Chez les ministères, les données libérées sont principalement des données statistiques (69 % des mentions, tous thèmes confondus), géospatiales (56 %) et opérationnelles, et de performance (38 %). Les organismes, quant à eux, rendent accessibles principalement des données statistiques (50 % des mentions, tous thèmes confondus), financières (30 %) et des informations sur leurs services (20 %).

Figure 9
Caractéristiques des données ouvertes



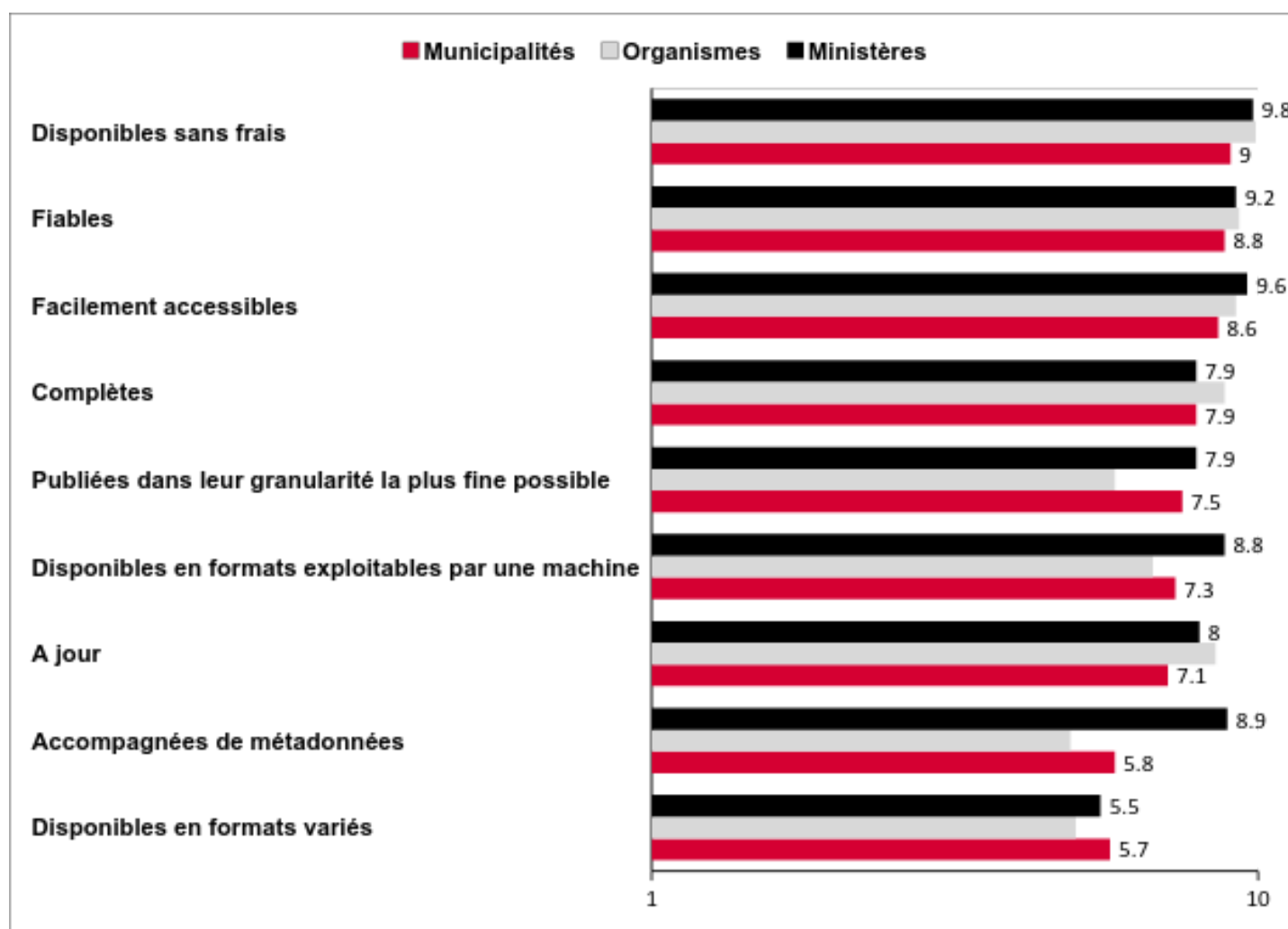
Question : De quel(s) type(s) de données s'agit-il?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Qualité des données ouvertes

Les municipalités, les ministères et les organismes du gouvernement du Québec ayant participé à cette enquête se sont aussi exprimés quant à la qualité de leurs données, au regard des grands principes régissant l'ouverture des données gouvernementales. Selon la perception des répondants à notre enquête et tel que démontré à la figure 10, un nombre limité de caractéristiques obtiennent un résultat de 8 et plus sur 10.

Figure 10
Qualités des données ouvertes



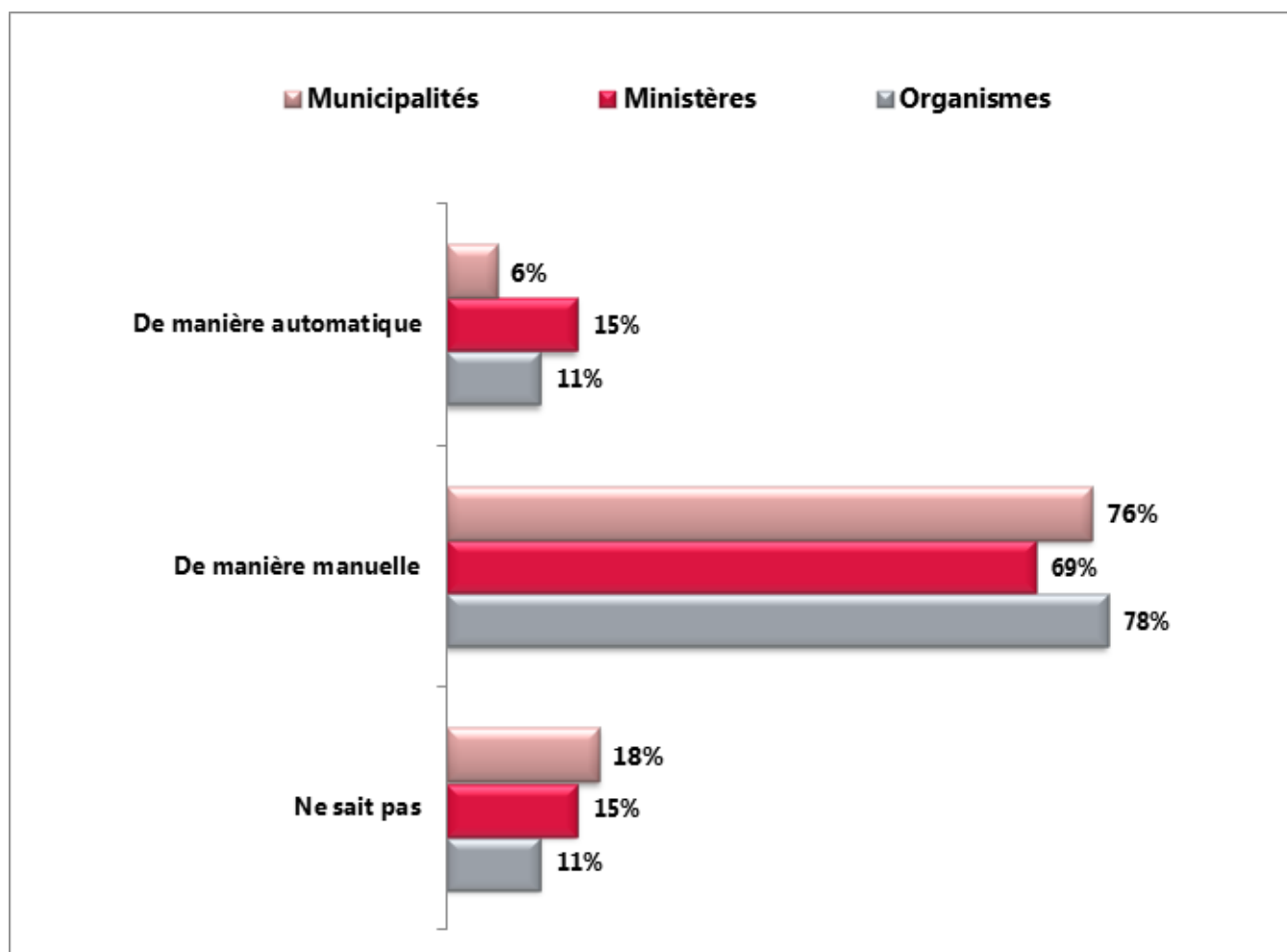
Question : Les données que vous libérez sont-elles sur une échelle de 0 (jamais) à 10 (toujours)?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Mise à jour des données ouvertes

Jusqu'à maintenant, très peu de données ouvertes sont mises à jour de façon automatique, un objectif à se donner pour les prochaines années.

Figure 11
Niveau de mise à jour des données ouvertes



Question : De quelle manière la plupart de vos jeux de données ouvertes sont-ils mis à jour?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Quelques exemples de réutilisation de données libérées

Données de ministères ou organismes¹⁹ :

	Doctr permet de suivre en temps réel le taux d'occupation des civières en urgence au Québec. L'application permet également de trouver une clinique sans rendez-vous en alternative ainsi que 40 autres services. Objectif: Trouvez l'urgence la moins achalandée Jeu de données utilisé : • Fichier horaire des données de la situation à l'urgence
 Le contractuel – analyse des contrats publics	Les informations affichées sur ce site proviennent de fichiers XML zippés qui sont produits à l'aide de données informatiques contenues dans le système SEAO. Objectif :Ce système sert à informer les fournisseurs du gouvernement et la plupart des organismes publics sur les appels d'offres ouverts et adjugés. Jeu de données utilisé : • Système électronique d'appel d'offres (SEAO)
 Index Santé : estimation du temps d'attente dans les urgences du Québec	Temps d'attente estimé dans les urgences du Québec avec le nombre de patients sur civière, le taux d'occupation de celles-ci ainsi que le nombre de patients sur civière pour plus de 24 et 48 heures. Les résultats sont présentés pour chaque établissement dans l'ensemble des régions du Québec et mis à jour chaque heure. Objectif : Trouvez l'urgence la moins achalandée. Jeu de données utilisé : • Fichier horaire des données de la situation à l'urgence
	L'état de santé des projets en ressources informationnelles (RI) présente les données des organismes publics (OP), mais également les données du secteur de la santé et des services sociaux (SSSS). Objectif : Le tableau de bord permet de connaître, à un moment précis, l'état de santé des projets en RI du portefeuille gouvernemental. Il diffuse de l'information ainsi que des indicateurs

¹⁹ Voir <https://www.donneesquebec.ca/fr/applications/> pour d'autres exemples.

	sur la santé des projets par rapport au respect du coût et de l'échéancier établis lors de l'autorisation du projet. Le tableau de bord représente un outil supplémentaire au suivi réalisé par les organismes et permet, le cas échéant, d'agir promptement afin de redresser un projet en difficulté. Jeu de données utilisé : • Tableau de bord de l'état de santé des projets en ressources informationnelles de l'administration publique
 Condamnations – Localisation sur une carte	La carte présente la localisation des condamnations des établissements alimentaires disponibles pour les 24 derniers mois. Une mise à jour est effectuée régulièrement. Objectif : Cette application vous permet de connaître l'emplacement des condamnations des établissements alimentaires autour de vous ou selon une adresse. Jeu de données utilisé : • Condamnations des établissements alimentaires et condamnations concernant le bien-être des animaux

Données de municipalités²⁰ :

	<i>Copilote</i> est l'application mobile de transport urbain de la Ville de Québec. Son service de paiement sécurisé du stationnement vous permet de payer, sans frais additionnels, une place de stationnement de la Ville équipée d'une borne, qu'elle soit dans la rue ou sur un parc de stationnement. Copilote offre aussi la possibilité de renouveler du temps de stationnement en payant à distance, sans avoir à se déplacer. Jeux de données utilisés : • Voie publique • Panneaux de stationnement
	Facilite la recherche d'un stationnement en indiquant les stationnements disponibles à proximité du lieu où on doit se rendre. Jeux de données utilisés : • Panneaux de stationnement • Bornes fontaines • Bornes de stationnement
FAIRE BOUGER LES CHOSES   Planifiez tous vos déplacements	Objectif: Planifiez tous ses trajets — train de banlieue, métro et autobus — grâce à cet outil pratique. Des itinéraires de transport collectif précis sont fournis pour faciliter les déplacements dans la région métropolitaine. Jeux de données utilisés : • Consulter la page de l'Agence métropolitaine de transport
 Info D-TRI-TUS-Mobile de la Ville de Gatineau	L'application Web est une réplique mobile du moteur de recherche que l'on retrouve dans le site Web de la Ville de Gatineau. Objectif : Aider les citoyens à bien trier leurs déchets. Jeux de données utilisés : • Info D-TRI-TUS-Matières • Info D-TRI-TUS-Destinations • Info D-TRI-TUS-Photos des matières

²⁰ Voir <https://www.donneesquebec.ca/fr/applications/> pour d'autres exemples.

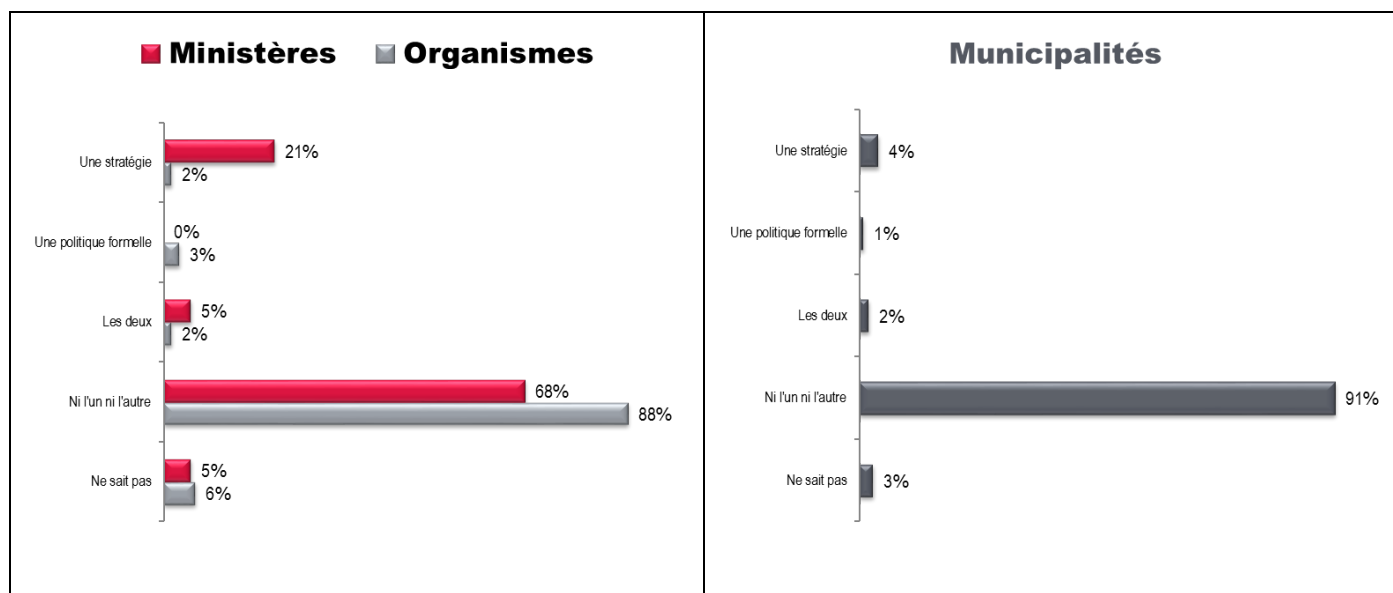
Chapitre 3 – La gestion des données ouvertes

3.1 L'adoption d'une stratégie de données ouvertes

Adoption d'une stratégie ou d'une politique formelle adoptée à l'égard des données ouvertes

Qu'elles aient libéré ou non des données ouvertes, la majorité des organisations sondées ne sont pas dotées de stratégie ou de politique formelle. Les ministères, les organismes gouvernementaux et les municipalités qui se sont déjà dotés d'une stratégie ou d'une politique formelle ont notamment deux objectifs communs : accroître la transparence de leur administration et favoriser la participation des citoyens aux débats publics.

Figure 11
Proportion des ministères, organismes et municipalités
ayant adopté une stratégie ou politique formelle de données ouvertes



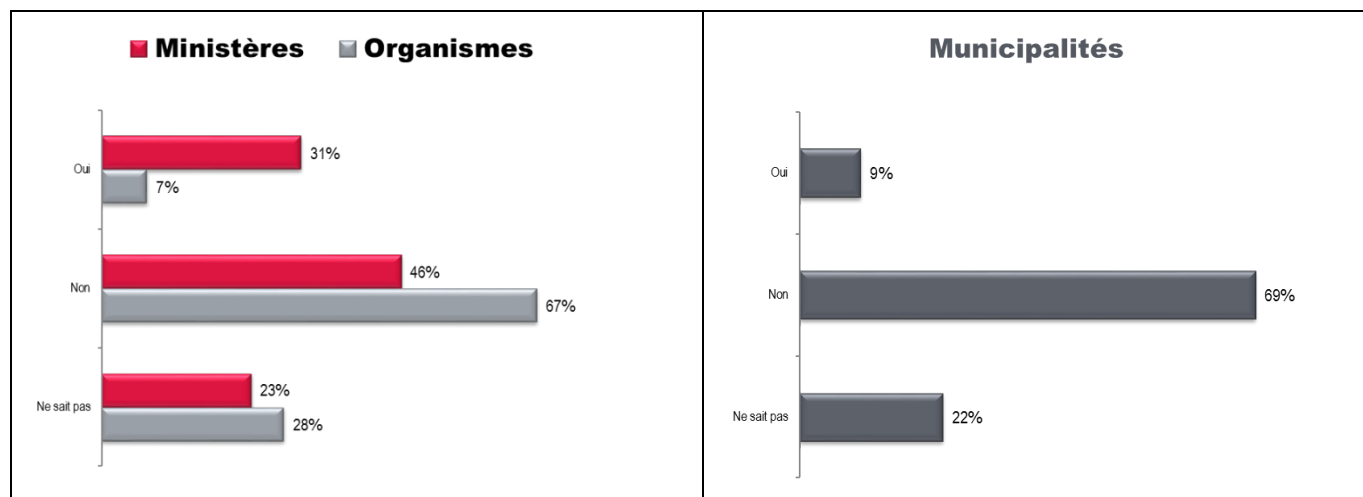
Question : Votre organisation s'est-elle dotée d'une stratégie ou d'une politique formelle (documentée) à l'égard de ses données ouvertes?

Répondants avec données ouvertes : Ministères (n = 12) / Organismes (n = 19) / Municipalités (n = 19)

Intention de mettre en place une stratégie ou une politique formelle à l'égard des données

Au niveau des intentions au cours des 12 prochains mois de mettre en place une stratégie ou une politique formelle en matière de données ouvertes, on observe que la majorité des répondants n'ont pas l'intention de le faire, tel que le démontrent les figures 12 et 13.

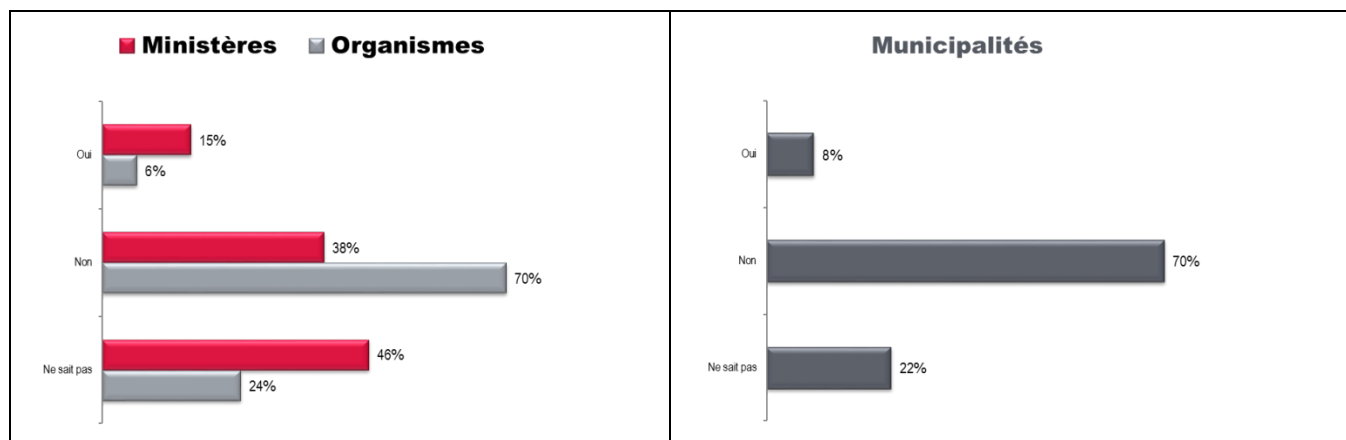
Figure 12
Proportion des ministères, organismes et municipalités
ayant l'intention au cours des 12 prochains mois
de mettre en place une stratégie en matière de données ouvertes



Question : Et au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous mettre en place une stratégie en matière de données ouvertes?

Répondants sans stratégie ou politique formelle de données ouvertes : Ministères (n = 13) / Organismes (n = 58) / Municipalités (n = 97)

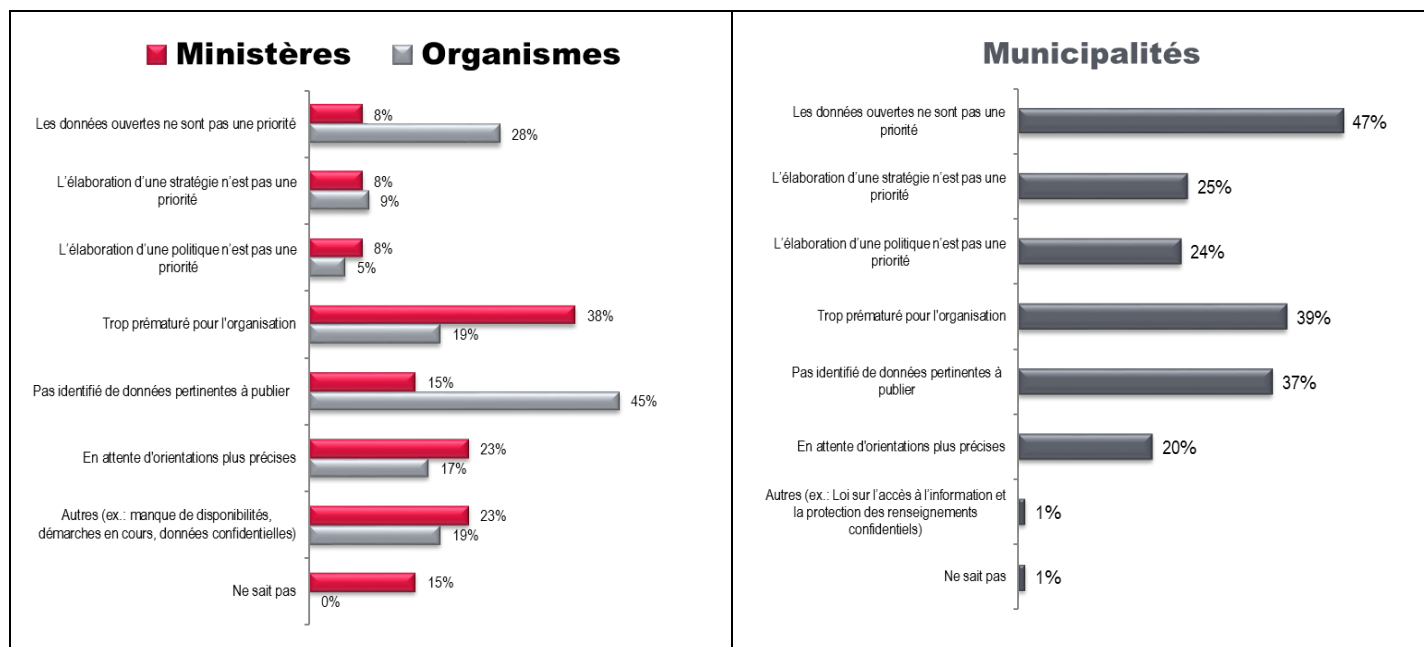
Figure 13
Proportion des ministères, organismes et municipalités
ayant l'intention au cours des 12 prochains mois
de mettre en place une politique formelle en matière de données ouvertes



Question : Et au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous mettre en place une politique formelle en matière de données ouvertes?

Répondants sans stratégie ou politique formelle de données ouvertes : Ministères (n = 13) / Organismes (n = 58) / Municipalités (n = 97)

Figure 14
Raisons invoquées pour ne pas s'être doté d'une stratégie
ou d'une politique formelle à l'égard de ses données ouvertes



Question : Pour quelle(s) raison(s), votre organisation n'a-t-elle pas de stratégie ou de politique formelle en matière de données ouvertes?

Base : Organisations sans stratégie ou politique formelle

Moyens en place pour faire connaître les données ouvertes disponibles

L'ouverture des données gouvernementales vise à améliorer la transparence de l'État, à favoriser la participation des citoyens et à améliorer la collaboration entre les agents de l'État. Pour atteindre ces objectifs, les données libérées doivent être connues et utilisées par les différents acteurs de la société. Afin de faire connaître les jeux de données qu'ils libèrent, les ministères et les organismes utilisent leur propre site Internet ou alors ils émettent des avis de mise à jour de leurs jeux de données. Par ailleurs, c'est aussi fréquemment le Secrétariat du Conseil du trésor, via un flux rss et une présence sur Twitter, qui fait connaître l'ensemble des jeux de données que les ministères et les organismes gouvernementaux libèrent. Les municipalités font principalement la promotion de leurs jeux de données à l'aide de leur site Internet ou directement depuis leurs comptes de médias sociaux tels que Twitter ou Facebook. Les communications sur Internet au sujet des données ouvertes ont été assez efficaces puisque les utilisateurs des portails qui les diffusent ont indiqué avoir découvert l'existence de ces portails à partir des sites Internet du gouvernement du Québec et des municipalités, ou alors à la suite de recherches effectuées sur le Web.

Efforts déployés pour les données ouvertes

Jusqu'à ce jour, très peu d'efforts ont été déployés pour les données ouvertes.

Organisations ayant dépensé moins de 25 000 \$ pour leurs données ouvertes au cours des 12 derniers mois :

Base : organisations avec données ouvertes : Ministères (n=12) / Organismes (n=19) / Municipalités (n=19)

62 % des ministères avec données ouvertes

83 % des organismes avec données ouvertes

65 % des municipalités avec données ouvertes

Efforts en jours-personnes consacrés aux données ouvertes au cours des 12 derniers mois :

Base : organisations avec données ouvertes : Ministères (n=12) / Organismes (n=19) / Municipalités (n=19)

Ministères : 49 jours-personnes

Organismes : 45 jours-personnes

Municipalités : 52 jours-personnes

Raisons des visites des portails de données ouvertes (plusieurs réponses possibles)

VISITES DU PORTAIL
GOUVERNEMENTAL (n=88)

58 %

Découvrir les données disponibles

33 %

Consulter des nouvelles au sujet des
données ouvertes

25 %

Télécharger des jeux de données
ouvertes

17 %

Mettre à jour des jeux de données
dont ils disposent déjà

VISITES DES PORTAILS DES VILLES
(n=74)

62 %

Découvrir les données disponibles

41 %

Consulter des nouvelles au sujet des
données ouvertes

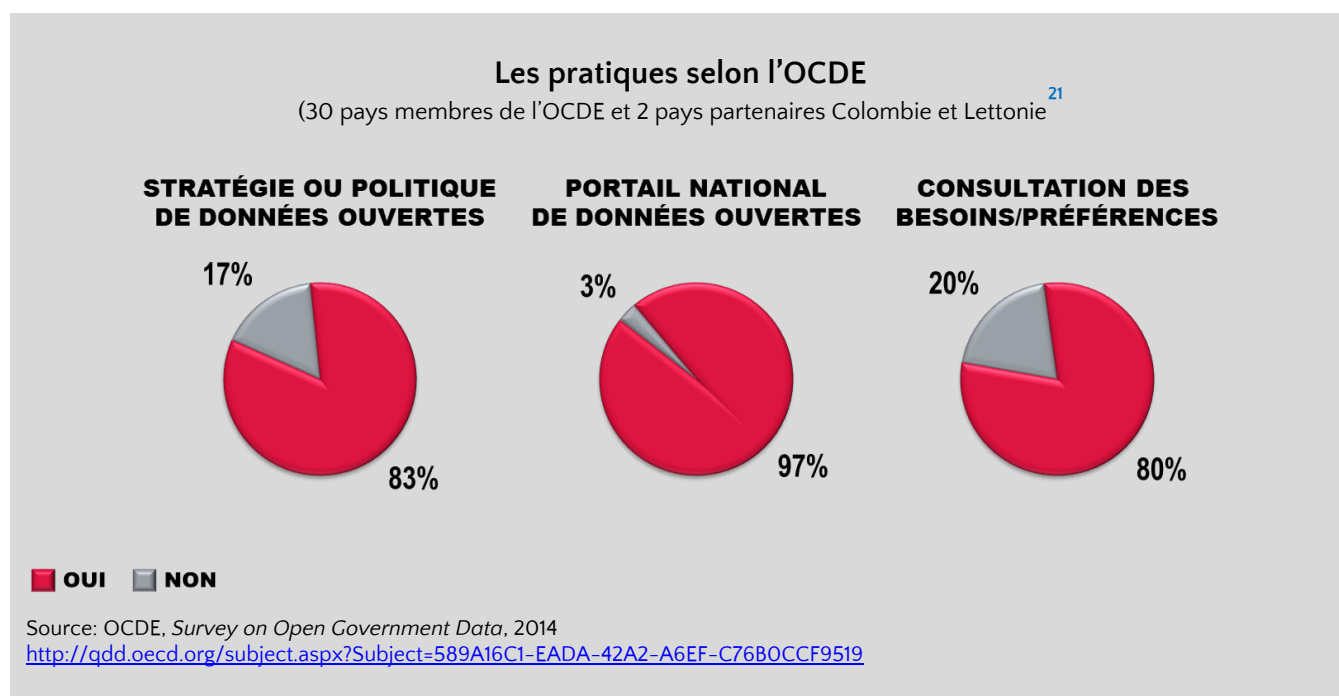
34 %

Télécharger des jeux de données
ouvertes

20 %

Découvrir les applications disponibles

Stratégie soutenant la libération des données



Initiatives **SOUVENT** mises en place pour promouvoir la réutilisation des données selon l'OCDE :

- Organisation d'évènements de type « co-crédation » (p. ex., marathon de programmation – *hackathons*)
- Outils géospatiaux pour les utilisateurs
- Sessions d'information pour les entreprises et les citoyens

Source : OCDE, *Survey on Open Government Data*, 2014

²¹ OCDE (2014). *OECD survey on open government data 2.0*. Le questionnaire a été récupéré le 7 juin 2016 à partir de <http://www.oecd.org/gov/digital-government/2014-open-government-data-survey.pdf> et les résultats ont été récupérés le 7 juin 2016 à partir de <http://qdd.oecd.org/subject.aspx?Subject=589A16C1-EADA-42A2-A6EF-C76B0CCF9519>.

Chapitre 4 – L’avenir des données ouvertes au Québec

4.1 Pistes de solution pour l’avenir des données ouvertes au Québec

Au Québec, les ministères, les organismes gouvernementaux et les municipalités diffusent déjà de nombreuses données d’intérêt pour le public, que ce soit par exemple des rapports de recherche, des rapports annuels de gestion, des rapports statistiques sur des populations et des services, etc. Or, beaucoup de ces données sont agrégées et contenues à l’intérieur de tableaux au format difficilement réutilisable. L’ouverture de ces données serait un pas dans la bonne direction.

Cependant, pour de véritables retombées de transparence, les organisations devront aller plus loin dans la libération de données, mettant en lumière leur mode de fonctionnement, l’efficacité de leurs programmes, l’efficacité de leurs services et bien d’autres volets stratégiques reliés à la performance de l’État.

Voici des suggestions que le gouvernement et les municipalités pourraient envisager pour encourager et faciliter la libération des données utiles au développement d’applications et de services ainsi qu’à une plus grande transparence gouvernementale.

Faire des données ouvertes une priorité d’action

- **Des données ouvertes par défaut**
- **Mettre en place une gouvernance claire des données**
- **Mettre en place un mécanisme d’inventaire systématique des données**

Malgré les intentions du gouvernement du Québec à devenir un gouvernement ouvert et transparent, la libération des données gouvernementales ne fait pas encore partie des priorités de l’ensemble des ministères, des organismes et des municipalités. En se basant sur le premier principe de la charte du G8 et en prenant comme modèle la Ville de Montréal qui a déjà adopté une telle approche, les données pourraient dorénavant être ouvertes par défaut²². Ce principe veut que les données soient libérées librement, mais que les renseignements personnels soient toujours protégés²³. Toujours selon la Charte, il faut que le processus d’ouverture des données soit inséré tôt dans le cycle de développement des systèmes d’information. Pour le Québec, cela signifie qu’il faut fixer des objectifs annuels.

²² Gouvernement du Royaume-Uni (2013). *Op. cit.*

²³ *Ibid.*

« Montréal a été la première ville québécoise à adopter une approche « ouvert par défaut », se fixant comme cible de libérer la majorité de ses données d'ici 2018. Ceci constitue un virage majeur en matière de transparence, permettant une ouverture et une utilisation maximale des données. »

- Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif et responsable des technologies de l'information, de la Ville intelligente et de la réforme administrative

Une fois la décision prise d'avoir des données ouvertes par défaut, on doit aussi mettre en place une gouvernance claire des données. De plus, certaines organisations mettent également en place un mécanisme d'inventaire systématique des données et ont une vision d'ensemble des données à ouvrir.

Adopter une culture de données ouvertes

- **Encadrer et accompagner les intervenants**
- **Se doter d'un leadership et de ressources**
- **Se doter de cibles à atteindre**
- **Suivre l'évolution de l'atteinte des cibles**

La libération par défaut provoque nécessairement un changement de culture au sein des organisations. L'ouverture des données gouvernementales repose en grande partie sur un accompagnement et encadrement de la part du gouvernement du Québec afin de modifier la culture actuelle d'ouverture et de favoriser une libération plus proactive des données des ministères, des organismes et des municipalités. Ce changement exige alors l'engagement et la mobilisation de ressources de la part de l'ensemble des instances gouvernementales.

Non seulement un plus grand leadership est nécessaire, mais les organisations doivent instaurer une culture de collaboration entre tous les acteurs concernés. Comme le propose la Charte du G8, l'ouverture des données nécessite le partage des expertises et une plus grande transparence, mais aussi un encouragement pour l'innovation²⁴.

²⁴ Ibid.

« Un projet ambitieux aussi parce qu'il est question ici de prendre un virage et d'induire progressivement un changement de culture organisationnelle. »

- Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

Il faut se doter de cibles à atteindre et surtout en mesurer les effets. Ces cibles à atteindre peuvent être intégrées dans un plan stratégique ou un plan d'action couvrant certes des objectifs de publication de données, mais également, en matière d'engagement avec la communauté, de formation interne et externe.

Encourager les échanges entre tous les acteurs concernés

- **Faire participer les différents acteurs**

L'ouverture des données gouvernementales ne peut se faire sans la participation des différents acteurs de la société. Le rôle des utilisateurs de données doit aussi être soutenu. La mise en place du nouveau portail commun des données ouvertes pour l'ensemble des ministères, des organismes et des municipalités, Données Québec, favorisera la visibilité et l'utilisation des données ouvertes.

Promouvoir l'usage des données ouvertes auprès des acteurs concernés

- **Faire connaître les meilleures pratiques**

Le portail Données Québec est certainement une excellente initiative pour favoriser la mobilisation des acteurs et la collaboration entre eux. Les partenaires de Données Québec pourraient en faire la promotion afin que la plateforme devienne une plateforme collaborative.

- **Faire connaître les métriques du portail commun**
- **Faire connaître les cas à succès d'utilisation**

Les résultats de l'étude ont dévoilé qu'il y a très peu de promotion faite à l'égard des données ouvertes. Il est donc important de faire connaître les meilleures pratiques, les métriques du portail commun et finalement les cas à succès d'utilisation. Le portail Données Québec pourrait être utilisé comme un levier important pour la propagation des bonnes pratiques.

Mesurer de façon longitudinale la diffusion et l'utilisation

- **S'assurer qu'une mesure est en place**

Finalement, cette étude présente une première mesure de l'usage des données ouvertes dans les ministères, les organismes gouvernementaux et les municipalités du Québec. Ceci étant dit, il est pertinent d'en faire une mesure récurrente. Les actions en matière de données ouvertes pourraient ainsi être suivies à intervalle régulier.

Conclusion

Ce projet a permis de produire une première mesure de l'usage des données ouvertes par les ministères, les organismes gouvernementaux et les municipalités du Québec. À la lumière des résultats, il est clair que la libération et l'utilisation de données gouvernementales n'en sont qu'à leurs balbutiements.

Au moment de la collecte des données de cette mesure, seule une faible proportion des instances gouvernementales a déjà libéré leurs données, notamment au niveau municipal. Par ailleurs, le nombre de jeux de données libérés par ces instances est relativement faible, ce qui a un impact direct sur la fréquentation des portails de données ouvertes et le comportement des utilisateurs par rapport à ces derniers. Pour modifier la culture actuelle et favoriser une libération plus proactive des données des ministères, des organismes et des municipalités, un encadrement et un accompagnement des responsables au sein de ces organisations pourraient certainement s'avérer un moyen utile.

Ce changement nécessaire comporte aussi des investissements et des efforts plus importants de la part de l'ensemble des instances gouvernementales. La transition vers des données ouvertes nécessite un traitement et une gestion différente des données. L'élaboration systématique de stratégies ou de politiques formelles et la mise en place de comités ou groupes de travail pour les données ouvertes sont des pratiques qui pourraient améliorer l'encadrement des projets d'ouverture de données, particulièrement en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels. Un tel encadrement amélioré peut réduire les freins quant à l'ouverture de jeux de données comportant des renseignements personnels.

« Je crois aux changements structurés, réfléchis et issus de la collaboration et de la consultation. »

- Rita de Santis, députée de Bourassa-Sauvé et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques

Enfin, l'ouverture des données gouvernementales ne peut se faire sans la participation des différents acteurs de la société. La mise en place du nouveau portail commun de données ouvertes pour l'ensemble des ministères, des organismes et des municipalités est certainement un bon moyen d'accroître la visibilité et l'utilisation des données ouvertes.



D'autres actions collectives et concertées parmi tous les paliers gouvernementaux ainsi que dans la société civile pourront permettre à la province de passer à une vitesse supérieure dans l'utilisation des données ouvertes. Car tel que détaillé à la section 1.2 de ce rapport, une plus grande ouverture de données combinée à une plus grande et large utilisation de ces données ainsi libérées ont le potentiel clair de produire pour le Québec et ses municipalités des retombées tant démocratique et de gouvernance qu'économiques et d'amélioration dans la prestation des services publics.

Bibliographie

Capgemini Consulting, pour le compte de la Commission européenne (novembre 2015). *Creating value through Open Data: Study on the Impact of Re-use of Public Data Resources*, Portail européen de données. Récupéré de <http://www.europeandataportal.eu/fr/content/creating-value-through-open-data>, p. 35 à 37.

Capgemini Consulting, pour le compte de la Commission Européenne (2015). *Open Data Maturity in Europe 2015: Insights into the European state of play*, Portail européen de données. Récupéré de <http://www.europeandataportal.eu/en/content/open-data-maturity-europe>, p. 16 à 25 et 25 à 30. [Les 28 pays de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Irlande, Royaume-Uni, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande et Suède, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Roumanie et Croatie + les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) : Islande, Liechtenstein, Suisse et Norvège.]

Castro, Daniel et Travis Korte (mars 2015). *Open Data in the G8: A Review of Progress on the Open Data Charter*, Center for Data Innovation. Récupéré de <http://www2.datainnovation.org/2015-open-data-g8.pdf>.

CEFRIQ (2015). « La mobilité au Québec : des appareils aux usages multiples », *NETendances* 2015. Récupéré de <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/la-mobilite-au-quebec-des-appareils-aux-usages-multiples/>.

Deloitte (2015). *Mobile Consumer 2015: The UK cut Game of phones*. Récupéré le 10 juin 2016 de <http://www.deloitte.co.uk/mobileuk/assets/pdf/Deloitte-Mobile-Consumer-2015.pdf>.

Doctr (2016). Récupéré le 7 juin 2016 de <https://doctr.ca/>.

Données Québec (2016). *Condamnations des établissements alimentaires et condamnations concernant le bien-être des animaux*, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Récupéré le 7 juin 2016 de <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/condamnations-des-etablissements-alimentaires-et-condamnations-concernant-le-bien-etre-des-anim>.

Gouvernement du Canada (2014). *L'abc des données ouvertes : Avantages des données ouvertes*, Gouvernement ouvert : Données ouvertes. Récupéré de <http://ouvert.canada.ca/fr/principes-de-donnees-ouvertes>.

Gouvernement du Canada (4 février 2016). *Aperçu des données ouvertes au Canada*, Gouvernement ouvert : Blogue. Récupéré de <http://open.canada.ca/en/blog/open-data-across-canada-snapshot>.

Gouvernement du Québec (2016). Données Québec : Le carrefour collaboratif en données ouvertes québécoises. Récupéré de <https://www.donneesquebec.ca/fr/>.

Hogge, Becky (novembre 2015). *Open Data: Six stories about impact in the UK*, Omidyar Network, https://www.omidyar.com/sites/default/files/file_archive/insights/Open%20Data_Six%20Stories%20About%20Impact%20in%20the%20UK/OpenData_CaseStudies_Report_complete_DIGITAL_102715.pdf.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Analyses sur les activités contractuelles des établissements des réseaux de l'éducation*. Données obtenues à partir du SEAO (système électronique d'appels d'offres).

Nestor (2016). Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.mobeva.com/nestor-tourisme-au-quebec/>.

OCDE (2014). *OECD survey on open government data 2.0*. Le questionnaire a été récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.oecd.org/gov/digital-government/2014-open-government-data-survey.pdf> et les résultats ont été récupérés le 7 juin 2016 de <http://qdd.oecd.org/subject.aspx?Subject=589A16C1-EADA-42A2-A6EF-C76BOCCF9519>. [Il y a 30 pays membres de l'OCDE + 2 pays partenaires (Colombie, Lettonie) : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Corée, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, États-Unis, Russie, Brésil, Ukraine.]

Société de Transport de Laval (2016). STLSynchro. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://www.stl.laval.qc.ca/fr/stl-synchro/cest-quoi/>.

Gouvernement du Royaume-Uni (2013). *G8 Open Data charter and technical annex*, Cabinet office (policy paper). Récupéré de <https://www.gov.uk/government/publications/open-data-charter/g8-open-data-charter-and-technical-annex> [Traduction : <http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/charte-g8-ouverture-donnees-publiques-fr.pdf>]. [Le G8 est constitué des pays suivants : États-Unis, Japon, Allemagne, France, Russie (suspendue), Royaume-Uni, Italie et Canada.]

Ville de Montréal (2016). INFO-NEIGE. Récupéré le 7 juin 2016 de http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8217,136403624&_dad=portal&_schema=PORTAL.

Ville de Montréal (2016). Portail *Données ouvertes*. Récupéré de <http://donnees.ville.montreal.qc.ca/>.

Ville de Québec (2016). *Copilote*. Récupéré le 7 juin 2016 de https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/stationnement/application_copilote/.



Ville de Sherbrooke (2016). *Cartes interactives : Collecte des matières résiduelles*. Récupéré le 7 juin 2016 de <http://carte.ville.sherbrooke.qc.ca/msmenvironnement/>.

Le CEFRIO est un organisme de recherche et d'innovation qui accompagne les organisations publiques et privées dans la transformation de leurs processus et pratiques d'affaires par l'appropriation et l'utilisation du numérique. Membre de QuébecInnove, le CEFRIO est mandaté par le gouvernement du Québec afin de contribuer à l'avancement de la société québécoise par le numérique. Il recherche, expérimente, enquête et fait connaître les usages du numérique dans tous les volets de la société. Son action s'appuie sur une équipe expérimentée, un réseau de plus de 90 chercheurs associés et invités ainsi que l'engagement de plus de 200 membres. Son principal partenaire financier est le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

www.cefrio.qc.ca | info@cefrio.qc.ca | Twitter : @cefrio

Québec - Siège social

888, rue Saint-Jean
Bureau 575
Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : 418 523-3746

Montréal

550, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1770, Tour Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B9

Téléphone : 514 840-1245

Réalisation



Principal partenaire financier



NETGouv - Données ouvertes
©CEFRIQ Dépot légal 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-923852-64-5